

## Syrie : la coalition autoritaire fait de la résistance

Par **Élizabeth Picard**

**Élizabeth Picard**, directrice de recherches à l'Institut de recherches et d'études sur le monde arabe et musulman (CNRS-IREMAM), enseigne à l'Institut d'études politiques d'Aix-en-Provence. Elle est l'auteur, entre autres, de *La Nouvelle Dynamique au Moyen-Orient : les relations entre l'Orient arabe et la Turquie* (Paris, L'Harmattan, 1993) et de *Lebanon, A Shattered Country: Myths and Realities of the Wars in Lebanon* (New York, Holmes & Meier Publishers, 2002).

Il faut chercher en Syrie même les explications d'une stratégie extérieure contre-productive : la posture réformatrice du nouveau président est restée velléitaire. Le régime donne priorité à la croissance économique et le capitalisme sans règle qui se renforce laisse peu d'espoir pour une transition démocratique. Si le développement des forces sociétales est réel, il est trop éclaté pour être décisif. La coalition au pouvoir paraît divisée et vulnérable, et peut être tentée par des choix aventurés.

politique étrangère

Parmi les pays arabes et musulmans concernés par la riposte américaine aux attentats du 11 septembre 2001, ébranlés par la deuxième guerre d'Irak et visés par le projet de « Grand Moyen-Orient » (*Broader Middle East*) débattu au G8 du printemps 2004, la Syrie fait figure de cas d'école. Elle cumule en effet les facteurs de crise : la guerre à ses frontières ne peut manquer d'accentuer la crise domestique tandis que les tensions internes alimentent l'aventurisme extérieur ; le tarissement annoncé de ses ressources pétrolières et la croissance continue de sa population annoncent une nouvelle aggravation de son fort retard de développement<sup>1</sup> ; l'échec de sept années d'après négociations<sup>2</sup> menace de laisser insatisfait un irrédentisme contre l'occupation israélienne du Golan ; et, depuis l'hiver 2004, la

1. Selon le programme sur la gouvernance du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), le produit national brut (PNB) de la Syrie (18 millions d'habitants) est équivalent à celui du Liban (4 millions d'habitants) et son PNB par habitant était de 1 224 dollars/an en 2002. La production pétrolière qui fournit 40 % des revenus à l'exportation est en baisse depuis 2000, les réserves prouvées se montant à 2,5 milliards de barils. Bien que le taux de natalité ait chuté, l'arrivée de générations nombreuses sur le marché du travail se poursuivra jusqu'en 2010. Voir A.-M. Bianquis, M. Dbiat, « La population syrienne : un tournant démographique ? », *Méditerranée*, n° 1-2, 1995, p. 81-90.

2. M. Daoudy, *Le Long Chemin de Damas*, Paris, Presses de Sciences Po, « Les Études du CERJ » (à paraître).

multiplication d'incidents violents opposant agences du pouvoir et groupes sociaux sur des clivages identitaires – militants sunnites contre services sécuritaires « laïques », villageois alaouites contre boutiquiers ismaéliens, Kurdes contre Arabes de la Haute Djésireh, etc., sans compter les manifestations de diplômés qui voient se fermer les portes de l'administration publique.

Pour tenter de soumettre au nouvel ordre régional un État ainsi fragilisé, l'Administration américaine a développé une stratégie de « changement à peu de frais (*on the cheap*) » combinant pressions, menaces et sanctions<sup>3</sup> à des épisodes de coopération ponctuelle comme la recherche de militants djihadistes supposés liés à Al-Qaida, l'arrestation de fuyards du régime de Saddam Hussein et des tentatives de verrouillage de la frontière avec l'Irak. À côté du « gros bâton » américain, l'Union européenne (UE) et en particulier la France avançaient la « carotte » d'un accord d'association et d'un soutien aux projets de réforme du président Bachar Al-Assad, au moins jusqu'à la fin de l'été 2004 où l'adoption de la résolution 1559 d'inspiration franco-américaine par le Conseil de sécurité, et les nouvelles conditions posées par Bruxelles en matière de sécurité (la non-possession d'armes de destruction massive) ont marqué un raidissement commun euro-américain à l'égard de Damas. Après cinq années du régime de Bachar, la Syrie, qui avait joué un rôle charnière dans les relations inter-étatiques au Moyen-Orient sous l'autorité de son père Hafez Al-Assad, s'est retrouvée « réduite » à la dimension de son territoire national : elle a officiellement abandonné ses revendications sur le Sanjak d'Alexandrette (le Hatay turc) ; elle a perdu le contrôle militaire du Liban et une part de ses privilèges économiques dans ce pays ; elle est en position de faiblesse dans le partage de l'eau du Jourdain avec Israël ; elle a été quasiment seule à soutenir le régime condamné de Saddam Hussein et l'armée américaine la presse sur sa frontière orientale, la contraignant à une coopération sécuritaire ; enfin (mais est-ce la fin ?) ses plus hauts dirigeants se retrouvent cités dans l'enquête sur l'assassinat de Rafic Hariri.

Au vu de son isolement croissant tant sur la scène internationale que sur la scène régionale, il faut chercher à l'intérieur de la Syrie les explications d'une stratégie manifestement contre-productive sur la scène extérieure. Il faut remettre en cause le postulat établi de longue date selon lequel les dirigeants syriens donnent la priorité à leurs ambitions régionales et mènent une politique étrangère autonome par rapport aux enjeux et aux forces

3. Voir Institute for Advanced Strategic and Political Studies, *A Clean Break: A New Strategy for Securing the Realm*, Washington, D.C., Institute for Advanced Strategic and Political Studies, 1996 ; D. Pipes, Z. Abdelnour, *Ending Syrian Occupation of Lebanon: The U.S. Role*, Philadelphie (PA), Middle East Forum, 2000 ; Gouvernement des États-Unis, *Syria Accountability and Lebanese Sovereignty Restoration Act (SALSRA)*, Washington, 2003.

politiques de la scène intérieure<sup>4</sup>. On fait ici l'hypothèse que le moment de la deuxième guerre d'Irak et du recouvrement de l'indépendance libanaise a constitué une conjoncture critique pour les relations État-société en Syrie, favorable à une reconfiguration des acteurs, à des initiatives venues de la société et à des mutations durables.

## Réformer pour durer

Bachar Al-Assad, en accédant à la présidence syrienne en juin 2000, s'est d'emblée affiché comme un *réformateur* (plutôt que comme un *démocrate*, terme que son importation récente, et les pressions étrangères qui l'accompagnent, marquent de suspicion). La Syrie a besoin de réformes, et en particulier de réformes économiques et sociales, déclare-t-il dans son discours d'investiture, en se disant disposé à mettre fin à l'état d'urgence, à élargir les prisonniers politiques et, en écho au récent retrait israélien du Liban Sud, à inaugurer une nouvelle politique à l'égard du Liban<sup>5</sup>. « Modernisateur », « tourné vers l'Occident » et parrainé par le tandem Chirac-Hariri, Bachar Al-Assad se réapproprie habilement le discours sur la bonne gouvernance des institutions de Washington. Il ne se passe pas de semaine d'ailleurs, où de nouvelles lois ne soient adoptées par décret présidentiel pour dépoussiérer l'administration publique à l'échelle provinciale et locale, moderniser la législation, créer des institutions censées pallier les carences gouvernementales.

## Bachar Al-Assad s'affiche d'emblée comme un *réformateur* plutôt que comme un *démocrate*

La réforme était au centre des débats du 10<sup>e</sup> congrès du Baas en mai 2005, marqué par la cooptation de dernière minute d'une centaine de « militants réformateurs » sous l'effet du lobbying d'un responsable de *think tank* local<sup>6</sup>. Il y était question de levée ou d'allègement de la loi martiale en vigueur depuis 1963, du retour à un véritable pluripartisme échappant au carcan du Front national progressiste (une vitrine pour le Baas), et d'élections locales (en 2007) ouvertes aux candidats indépendants. Esquivées ou édulcorées dans les résolutions finales après une longue intervention du président magnifiant le rôle du Parti, ces mesures doivent être « proposées » au gouvernement, dont le chef devient, de par sa fonction, membre dirigeant du Baas. À l'heure donc où le desserrement promis de

4. En suivant les propositions séminales de Aristide Zolberg, « L'influence des facteurs externes sur l'ordre politique interne », in M. Grawitz et J. Leca, *Traité de science politique*, Paris, PUF, 1985, p. 567-599. Sur le cas syrien, voir F. Lawson, *Why Syria Goes to War*, Ithaca, Cornell University Press, 1996.

5. Discours devant le Parlement, 17 juillet 2000. Voir S. Boukhaima, « Bachar el-Assad : chronique d'une succession en Syrie », *Maghreb-Machrek*, n°169, juillet-septembre 2000, p. 164-172.

6. Ayman Abdelnour, ingénieur proche de Bachar Al-Assad et de son conseiller Bahjat Sleiman, diffuse une lettre d'information quotidienne depuis la fermeture en 2004 de son site <www.all4syria.org> (« Kulluna shuraka »).

l'autoritarisme s'énonce comme le respect du pluralisme et de la « responsabilité citoyenne » (pour reprendre les termes du discours présidentiel d'investiture), le parti Baas réaffirme son droit à contrôler État et société en Syrie en vertu de l'article 8 de la Constitution, tandis que la scène politique officielle reste fermée aux partis à référence ethnique ou religieuse.

On pourrait multiplier les exemples du caractère velléitaire des initiatives réformistes de l'héritier à la présidence. Le discours de réforme de Bachar Al-Assad tranchait déjà nettement avec celui de son père au moment de la chute des démocraties populaires d'Europe orientale, en 1989-1990<sup>7</sup>. Il avait pour lui de s'inscrire habilement dans le *Zeitgeist* libéral, et a d'abord emporté une large adhésion internationale, en particulier auprès de l'UE. Tandis que la délégation de la Commission européenne à Damas s'engageait avec opiniâtreté dans la modernisation de l'appareil financier et la formation de hauts fonctionnaires, une équipe d'experts français élaborait un projet de réforme administrative, mis au tiroir dès sa remise à la présidence au printemps 2004. En Syrie même, le discours réformiste avait pourtant rallié des technocrates enthousiastes dont la trajectoire de Issam Zaïm est emblématique : quittant l'organisation onusienne qui l'employait, il est chargé de la Planification puis de l'Industrie en 2002 ; il emploie son énergie à constituer une équipe ministérielle compétente, lance des initiatives audacieuses, débat de l'avenir d'un secteur public pléthorique (pierre d'achoppement de la réforme économique) devant le Cercle des économistes... et doit quitter le gouvernement en septembre 2003, sous le coup d'une accusation de détournement de fonds publics, montée de toutes pièces<sup>8</sup>.

Au-delà d'une mésaventure qui témoigne de puissants blocages, c'est la logique même de la réforme qui est en question : la priorité à la libéralisation économique et le refus d'une ouverture politique concomitante dessinent l'impasse dans laquelle elle reste bloquée. Depuis que le régime a mis fin au dialogue critique du « printemps de Damas » en février 2001, Bachar Al-Assad a plusieurs fois invoqué le « modèle chinois » de libéralisation économique sous l'égide du Parti. Il a donné une grande publicité à la création d'une « Commission d'État au Plan » confiée à un ancien consultant du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), Abdallah Dardari, élevé en juin 2005 au poste de vice-Premier ministre

7. Réagissant à la comparaison esquissée par des opposants qui l'avaient affublé du sobriquet « Chamcescu » (« le Ceaucescu de Damas »), il avait expliqué que la question démocratique ne se posait pas en Syrie puisque celle-ci était dotée d'un Parlement élu, d'un pouvoir judiciaire « indépendant », et bénéficiait du multipartisme au sein du Front national progressiste, etc. Voir E. Picard, « Le Moyen-Orient après la guerre froide et après la guerre du Golfe », in Z. Laïdi (dir.), *L'Ordre mondial relâché. Sens et puissance après la guerre froide*, Paris, Presses de Sciences Po, 1993.

8. L'accusation lancée par la Commission d'inspection et de contrôle s'est révélée sans fondement, voir R. Hinnenbusch, *Syria after the Iraq War: Between the Neo-Cons Offensive and Internal Reform*, Hambourg, Deutsches-Orient Institut, « DOI Focus », n° 14, mars 2004, p. 21-22.

pour les Affaires économiques. Comme le président, Dardari a saisi « l'air du temps ». Il élabore un plan quinquennal (2005-2010) fondé sur le principe du partenariat avec la « société civile ». Mais tandis que le premier, redécouvrant les dogmes développementalistes des années 1950, insiste sur la nécessité de conditions socioéconomiques minimales (absentes en Syrie) pour amorcer une transition démocratique<sup>9</sup>, le second convient qu'il faut pour l'heure donner priorité à la croissance sur la redistribution<sup>10</sup>.

Où mène la libéralisation économique syrienne ? À l'encontre des thèses de la transitologie qui veulent qu'elle ouvre la voie à la démocratisation, l'expansion du secteur privé<sup>11</sup> syrien se fonde sur la constitution de monopoles exempts de tout contrôle parlementaire et judiciaire. Pour l'avoir exposé dans une conférence<sup>12</sup> du *mntada* Jamal Atassi – le club le plus célèbre de la société civile, fermé en juin 2005 –, l'économiste et professeur à l'Université de Damas Aref Dalila a été condamné à dix ans de prison. Parce qu'il a demandé des éclaircissements sur l'attribution du marché de la téléphonie mobile, le député et entrepreneur Riad Seif en purge cinq<sup>13</sup>. Les indicateurs convergent pour montrer que la nouvelle législation économique et financière adoptée depuis la fameuse Loi 10 sur l'investissement de 1991, et surtout les pratiques de la classe entrepreneuriale liée aux membres du régime, contribuent à une bifurcation radicale de la société syrienne des années 2000. D'un côté, l'enrichissement est spectaculaire pour une minorité citadine (à Damas principalement) au niveau de consommation élevé, qui doit son dynamisme et sa modernisation à son affranchissement vis-à-vis des lois et des normes, tant nationales qu'internationales. De l'autre, une extrême pauvreté pour plus d'un dixième de la société (dans la région d'Alep et celle du nord-est particulièrement), le taux de chômage atteignant 25 % d'après les estimations officielles<sup>14</sup>. Pour reprendre une comparaison avec d'autres régimes autoritaires, en particulier dans la région arabe, le régime syrien est entré dans une phase « post-populiste » où le maintien des privilèges du groupe au pouvoir l'emporte sur les promesses de développement.

### Le maintien des privilèges du groupe au pouvoir l'emporte sur les promesses de développement

9. Entretien de Bachar Al-Assad, mené par M. Doerry, H. Hoyng, et S. Koelbl, « Ich kann mir keine Fehler leisten » (« Je ne peux me permettre aucune erreur »), *Der Spiegel*, 29 août 2005.

10. *Al-Hayat*, 9 juin 2005.

11. Le poids des dépenses de l'État dans le produit intérieur brut n'est plus que de 25 % au tournant du millénaire selon le PNUD, *Arab Human Development Report*, New York, PNUD, 2002, p.163.

12. A. Dalila, A. Al-Suri, « Al Mushkilat wal-Hulul » (« L'Économie syrienne. Problèmes et solutions »), conférence au *mntada* Jamal Atassi, Damas, 2 septembre 2001.

13. Riad Seif, patron d'Adidas, avait par ailleurs fondé en 2000 les Amis de la société civile et projetait de lancer un parti politique indépendant.

14. PNUD, *Poverty in Syria: 1996-2004 et Poverty Reduction Study*, New-York, PNUD, 2005.

Si l'on veut apprécier l'esprit de réforme de Bachar Al-Assad et ses réalisations depuis cinq ans, il faut donc différencier son action selon les échéances du régime. À court terme, celle-ci s'avère liée à de puissants intérêts privés constitués dans les rangs du pouvoir et dans un environnement affairiste depuis l'époque d'Hafez Al-Assad, et renforcés par la nouvelle économie – communications électroniques et zones franches frontalières. À moyen terme, l'État peut faire face, grâce à des réserves financières de quelques dizaines de milliards de dollars et à l'exploitation du pétrole et du gaz, à la demande sociale et aux pertes occasionnées par l'embargo sélectif appliqué par les États-Unis en application du *Syria Accountability and Lebanese Sovereignty Restoration Act* (SALSRA) ou par le retour de deux ou trois centaines de milliers de travailleurs du Liban au printemps 2005. À long terme, la réponse gouvernementale aux évolutions démographiques et aux attentes nourries par une communication mondialisée ne permet pas d'estimer que les « réformes » dans lesquelles se cantonne le régime lui permettront de durer à la tête d'un pays dont l'économie est sinistrée et la société opprimée.

### Quel réveil des forces sociétales ?

Il faut dès lors se tourner vers la société pour y repérer acteurs et dynamiques susceptibles d'inspirer des changements politiques, éventuellement dans le sens d'une démocratisation. En interrogeant le monde associatif, les milieux intellectuels laïcistes, la mouvance islamiste, force est de constater que, même combinées avec des pressions extérieures et dans un contexte de crise économique, les dynamiques sociétales peinent à induire des changements démocratiques en Syrie.

Les développements récents du monde associatif témoignent d'un renouveau par rapport aux organisations caritatives traditionnelles qui relevaient le plus souvent des communautés religieuses. Entre 2001 et 2004, une vingtaine d'Organisations non gouvernementales (ONG) de développement ou de défense des droits de l'homme et des libertés politiques se sont constituées, encouragées par l'éphémère « printemps de Damas », soutenues et parfois subventionnées par l'UE et ses États membres<sup>15</sup>. Leurs projets semblaient répondre aux incitations à la *bonne gouvernance* en se substituant dans certains domaines (écologie, formation, protection du patrimoine, encadrement de communautés rurales) aux organisations corporatistes (syndicats, union des femmes ou des paysans) déficientes, facilitant ainsi le redéploiement de l'État.

15. M. Le Saux, *Les Interactions du champ associatif syrien : entre renouvellement de l'autoritarisme et dynamiques endogènes*, mémoire de Master de science politique comparée, Institut d'études politiques d'Aix-en-Provence, 2005.

Une partie de ces ONG sont cependant nées sous le patronage de personnalités du régime, en particulier de l'épouse du président, Asma Al-Akhras. Elles sont en mesure de capter les subventions étrangères grâce à leur proximité avec l'administration publique et doivent être considérées de fait comme des émanations du pouvoir : c'est notamment le cas du Fonds pour le développement rural intégré (Firdos, *Fund for integrated rural development of Syria*), de Moderniser et promouvoir le rôle des femmes dans le développement économique (Mawred, *Modernising and activating women's role in economic development*) et de l'Association des jeunes entrepreneurs syriens (SYEA, *Syrian Young Entrepreneurs Association*)<sup>16</sup>. Pour les autres ONG, le prix à payer pour leur indépendance est le refus de leur légalisation au titre du décret de 1958 sur les associations, soit que les services de renseignements ont rejeté leur demande, soit que le silence officiel signifie une tolérance conditionnelle. Elles fonctionnent alors dans la précarité, et sans accès aux soutiens financiers. C'est en particulier le cas de la *Human Rights Association in Syria* (HRAS, Association des droits de l'homme en Syrie) fondée en 2001 par Haitham Al-Maleh, ancien membre des Frères musulmans emprisonné de 1980 à 1988. En définitive, ce sont les impératifs de sécurité du régime qui formatent l'espace d'autonomie des acteurs sociaux et dictent les termes de leur participation politique.

Les mêmes règles implicites régissent l'organisation et l'expression de la constellation de l'opposition libérale (au sens politique) et de la gauche laïque. Constamment exclus de la scène politique officielle et persécutés par le régime baasiste, leurs dirigeants avaient saisi le moment de la succession comme une fenêtre d'opportunité. En quelques mois, plus de 250 forums de débat (*muntadas*) ont permis aux intellectuels du pays de réinvestir l'espace public en amorçant une réflexion politique « au nom de la société civile », présentée dans deux documents successifs appelant au rétablissement de l'État de droit : le « Communiqué des 99 » (septembre 2000) et le communiqué de relance de la société civile dit « Communiqué des 1 000 », tous deux publiés dans la presse libanaise<sup>17</sup>. C'est au moment où s'esquisse la coordination entre ces multiples foyers de mobilisation, en février 2001, que le pouvoir donne un coup d'arrêt au mouvement, ordonnant la fermeture successive des *muntadas*, emprisonnant certains militants et offrant le dialogue à d'autres, dans une double stratégie d'exclusion et de cooptation.

L'institutionnalisation du mouvement en Syrie se heurtait officiellement à l'incompatibilité relevée par Ghassan Salamé entre revendication démo-

16. M. Le Saux, *op. cit.* [15], p. 23 sq.

17. Cf. M. Barout, « Le débat sur la société civile », *Confluences Méditerranée*, n° 44, 2003, « Un printemps syrien », p. 55-62. Voir les commentaires de S. Kassir, *Dimokratiyat Surya wa istiqlal Lubnan*, (« Démocratie en Syrie et indépendance du Liban »), Beyrouth, Sijahat Al-Nahar, 2005.

cratique et « lutte nationale » dans les régimes arabes autoritaires populistes, comme le régime nassérien ou les régimes baasistes de Syrie et d'Irak<sup>18</sup>. Au nom de l'unité nationale (arabe ? syrienne ? l'ambiguïté renforce le propos), face à la gravité et à l'imminence des menaces extérieures – l'occupation du Golan, la répression de la deuxième Intifada, une nouvelle guerre d'Irak, les menaces américaines –, toute position dissidente, tout propos critique à l'égard du pouvoir sont entachés du soupçon de trahison. Le miroir que tend le voisin irakien à la scène politique syrienne ne fait que souligner le dilemme des démocrates, pris entre leur solidarité patriotique à l'égard d'un pouvoir dictatorial et une démarche critique qui risque d'être instrumentalisée par la grande puissance impériale.

La crise qui les traverse trahit leur fragilité et celle de toute la société, comme le fait remarquer la figure emblématique du Rassemblement national démocratique (RND), Riad Al-Turk<sup>19</sup>. Des partis comme le PC-Bureau politique (devenu Parti populaire démocratique), l'Union socialiste arabe ou le Baas démocratique comptent à peine quelques centaines de militants, souvent divisés par des conflits de leadership. Le mouvement s'essouffle tandis que, prenant avantage des nombreuses passerelles (matrimoniales, communautaires, générationnelles, professionnelles...) entre pouvoir et opposition, de hauts dirigeants des services de sécurité (Bahjat Sleiman, à l'époque chef des Renseignements généraux, ou Mustapha Tlass) proposent un « dialogue sur la réforme du parti Baas » à des intellectuels laïques comme Michel Kilo au printemps 2003, semant la zizanie dans les rangs de la gauche. Leur contribution à l'élargissement de l'espace public n'est pas négligeable – certains invoqueront « l'effet de cliquet » : les progrès sur la voie de la démocratie ne sont pas aisément réversibles<sup>20</sup> –, mais les composantes laïques de la société civile sont trop minoritaires, trop divisées, trop loin des préoccupations quotidiennes de la population pour constituer un mouvement social à même d'engager le pouvoir syrien dans une réforme consistante.

## Grande inconnue : la capacité des mouvements islamistes à organiser l'opposition

Et lorsque paraît le 16 octobre 2005 la « Déclaration de Damas » par laquelle ils appellent au changement démocratique, elle vient en écho au scandale international soulevé par les révélations sur l'assassinat de Rafic Haniri et par la mort violente du ministre syrien de l'Intérieur. La grande inconnue de la scène civile et politique, dans un pays à plus de 80 % sunnite, reste la capacité des mouve-

18. G. Salamé, « Sur la causalité d'un manque : pourquoi le monde arabe n'est-il donc pas démocratique ? », *Revue française de Science politique*, n° 41 (3), 1991, p. 326-330, 339.

19. Entretien avec Hassan Fattah pour le *New York Times*, 11 mars 2005.

20. J.-N. Ferrié, « Les limites d'une démocratisation par la société civile en Afrique du Nord », *Maghreb-Machrek*, n° 175, 2003, p. 15-33.

ments islamistes à organiser des forces d'opposition pour une politique nationale alternative. Censure et répression concourent à obscurcir un paysage où les acteurs ont développé des stratégies complexes pour se préparer à divers scénarios. Le Baas a ainsi frappé de peine de mort l'appartenance au mouvement des Frères musulmans après la terrible répression de 1982 ; mais il a aussi encouragé le « post-islamisme », à l'encontre de son laïcisme affiché (universités religieuses florissantes, mosquées innombrables, tenues et attitudes rigoristes dans l'espace public, invasion des médias officiels par le prêche), dans les couches moyennes urbaines. Pour leur part, les Frères musulmans, après avoir multiplié les déclarations conciliantes, continuent depuis leur exil européen à professer leur attachement à la démocratie et cherchent des contacts avec l'opposition laïque. La guerre d'Irak entre militants sunnites et occupants américains révèle pourtant chaque jour la densité des ramifications syriennes (en particulier alépine) des réseaux salafistes et djihadistes, qui plus est infiltrés par des filières mafieuses et les services secrets baasistes. L'avenir de l'islamisme en Syrie reste ouvert, il est avant tout affaire de conjoncture, nationale et régionale. Les perspectives sont variées : du scénario à l'algérienne au compromis islamo-entrepreneurial inspiré du Parti de la justice et du développement turc (AKP). Mais 25 ans de répression et de guerre de l'ombre n'ont guère préparé les islamistes à des formes d'opposition et d'alternance démocratiques.

En revanche, on peut observer d'autres dynamiques, qui signalent peut-être un réveil de la société. Des micro-mobilisations apparaissent *via* Internet et autour de projets culturels – une compagnie théâtrale comme Leich, une fondation d'art comme la Mu'assasat Mustafa Ali ou un groupe musical (Kulluna Sawa ou le Nadi Al-Musiqa)<sup>21</sup>. Elles touchent aussi les milieux religieux, à l'occasion de pèlerinages au sanctuaire marial de Maloula ou dans les milieux soufis d'Alep, amorçant ce que l'on peut qualifier de « changement à la marge<sup>22</sup> ».

Mais le quadrillage bureaucratique et policier de la population par des services tout puissants – les fameux *mukhabarat* qui caractérisent l'autoritarisme dans le monde arabe – corrode et parasite les réseaux portés par des groupes d'intérêts ou des projets transversaux. Il rabat systématiquement les initiatives sur le groupe d'appartenance familiale, clanique ou confessionnelle, si bien qu'à la compétition politique se substitue le conflit latent ou ouvert entre groupes identitaires (les *asabiyyat* stigmatisées au XIV<sup>e</sup> siècle par Ibn Khaldoun). Dans un contexte de dégradation économique pour les couches populaires et d'extrême tension internationale, des

21. H. Abbas, « Cultural Revival as the Portent of Syria's Social Effervescence », communication au congrès de la Middle East Studies Association of North America, Washington, 19-22 novembre 2005.

22. Voir le numéro de la *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée* consacré à la Syrie sous la direction de S. Chiffolleau et E. Longuenesse (à paraître).

incidents intercommunautaires éclatent ici et là depuis 2002, notamment au Jabal Al-Arab entre Bédouins arabes de la steppe et villageois druzes à propos du partage des terres, et au cœur de la montagne alaouite où une querelle entre jeunes de confessions différentes a tourné au pillage et à l'incendie d'une partie des souks en août 2005. Les affrontements entre Kurdes et Arabes dans le stade de Qamishli (à l'extrême nord-est du pays) en mai 2003, le soulèvement subséquent dans la région et dans les quartiers kurdes d'Alep et de Damas, la vague d'arrestations qui s'ensuivit et l'agitation continue des milieux kurdes depuis, sont d'une autre ampleur et d'une autre gravité, puisque les Kurdes représentent 8 à 9 % de la population de Syrie et qu'ils sont massivement établis dans la Haute Djésireh, frontalière du Kurdistan d'Irak<sup>23</sup>.

À petite ou grande échelle, ces incidents signalent la perte de légitimité et d'efficacité de la politique unanimiste imposée par les dirigeants alaouites depuis 1970 au nom du projet panarabe du Baas. Comme dans les Balkans lors de l'effondrement du communisme, dissensions et dissidences violentes témoignent de l'anomie des sociétés, en l'absence d'institutions politiques médiatrices<sup>24</sup>. Dans l'immédiat, elles posent la question de la capacité du pouvoir à définir une ligne claire et à apporter une réponse autre que répressive.

### Un système de pouvoir renouvelé et fragile

La première différence entre le régime de Bachar Al-Assad et celui de son père réside moins dans une libéralisation économique accélérée que dans la fragmentation du pouvoir autoritaire. Non que l'on observe une mutation significative dans la coalition fermée des groupes de soutien au pouvoir : membres d'un même clan alaouite, officiers de l'institution militaire et des appareils de sécurité, grands entrepreneurs et cadres du parti Baas. Mais ces fractions, liées les unes aux autres par des transactions collusives, ont profité de la succession pour s'autonomiser et promouvoir des intérêts sectoriels parfois antagonistes. Au pouvoir autocratique d'Hafez Al-Assad imposant le consensus, s'est substitué un pouvoir qui résulte d'un rapport de forces. Désormais, les politiques adoptées sont le reflet d'équilibres précaires et, plutôt que de résoudre les tensions, elles les traduisent en actes.

Rapport de forces d'abord entre membres des cercles proches<sup>25</sup>, c'est-à-

23. J. Tejel Gorgas, « Kurds of Syria: From "Dissimulation" to Visibility? », communication au congrès de la Middle East Studies Association of North America, Washington, 19-22 novembre 2005.

24. Sur la perte d'estime de soi, le scepticisme généralisé et la culture du mensonge en Syrie, voir L. Wedeen, *Ambiguities of Domination. Politics, Rhetoric and Symbols in Contemporary Syria*, Chicago, University of Chicago, 1999.

25. Bien que j'emploie aussi le terme « cercle », je ne partage pas la représentation de l'organisation du pouvoir syrien en cercles concentriques d'appartenance identitaire qui est celle d'Alain Chouet, « L'espace tribal alaouite à l'épreuve du pouvoir. La désintégration par le politique », *Maghreb-Machrek*, n° 147, 1995, p. 93-119.

dire celui de la parentèle du président par filiation (comme son frère Maher Al-Assad, colonel de la Garde républicaine, son oncle maternel Muhammad Makhlouf ou le fils de celui-ci, le très puissant homme d'affaires Rami Makhlouf), mais aussi celui de la parentèle par alliance (comme l'époux de sa sœur Bouchra, Assef Chawkat, dont la carrière au sein de la Sécurité militaire a été fulgurante depuis son mariage). Ici, la notion de parenté se renforce de celle d'appartenance communautaire : bien qu'il soit devenu un important partenaire en affaires du président, son beau-père Fawaz Al-Akhras, sunnite de Homs, n'accède sans doute pas à ce cercle décisionnel.

La compétition s'organise aussi entre réseaux économiques transfrontaliers rivaux, tels ceux qui liaient de puissants acteurs politiques et économiques à leurs homologues libanais – l'ancien vice-président Abdel Halim Khaddam à Rafic Hariri, divers membres du clan Al-Assad à Michel Murr, son fils Elias Murr et le beau-père de celui-ci, le président libanais lui-même, ou encore les Makhlouf au ministre Najib Miqati. Tirant de véritables rentes de l'accaparement de certains monopoles, comme la gestion du port de Beyrouth ou la téléphonie mobile<sup>26</sup>, ainsi que de la contrebande et du trafic de produits illicites<sup>27</sup>, les hommes d'affaires liés au pouvoir s'opposent efficacement à la politique d'ouverture du marché, aux exigences de la transparence et de la « gouvernance » formulées par le PNUD ou l'UE.

Comme évoqué plus haut, la compétition s'est également développée dans les rangs du parti Baas entre réformateurs et défenseurs des acquis de la bureaucratie d'État, entre militants panarabes et promoteurs d'intérêts syriens exclusifs. Le discours présidentiel de clôture du congrès de mai 2005 reflétait les divisions intestines du parti « directeur » autant que l'indécision du pouvoir.

Enfin, la compétition ne pouvait manquer de se développer entre officiers supérieurs en raison d'une accélération du processus de renouvellement des cadres militaires et des appareils de sécurité, Bachar Al-Assad tentant d'imposer la mise à la retraite d'officiers supérieurs ayant servi son père :

**La compétition se développe avec le renouvellement des cadres des appareils de sécurité**

(Suite de la note 25) Avant l'avènement de Bachar Al-Assad à la présidence déjà, des relations de parrainage et des réseaux fonctionnels (de sécurité ou de commerce) s'articulaient à la personne du président sans s'inscrire dans cette structure concentrique.

26. R. Leenders, « Nobody Having too much to Answer for: Laissez-faire, Networks and Postwar Reconstruction in Lebanon », in S. Heydemann (dir.), *Networks of Privilege in the Middle East: the Politics of Economic Reform Revisited*, New York, Palgrave MacMillan, 2004, p. 171-200.

27. La presse libanaise, démentie ensuite par le gouverneur de la Banque du Liban, a fait état en septembre 2005 de l'enrichissement de 0,5 milliard de dollars du général Rostom Ghazaleh, chef des services de renseignements syriens au Liban depuis 2002, pendant les années où il a été en poste au Liban.

plusieurs dizaines fin 2002, et à nouveau en juillet 2004 et après le congrès du Baas en juin 2005. Les choix stratégiques à propos du Liban, des termes de la négociation avec Israël ou des relations avec la puissance américaine dessinent des lignes de fracture. Mais comptent aussi des rivalités personnelles et claniques dans l'accession aux bénéfiques matériels attachés aux positions de pouvoir, à l'heure où l'option militaire n'est plus envisageable.

Ici se dessine la seconde différence avec le régime d'Hafez Al-Assad. La rapidité du *turn over* au sein de ces fractions de soutien ne manque pas d'alerter l'observateur. Elle suggère la fragilité des allégeances, et la méfiance tous azimuts du groupe dirigeant, sans pour autant confirmer qu'une « jeune garde » loyale au président serait en train d'être substituée à « l'ancienne », à cette différence qu'en matière d'éthique, la génération de Bachar paraît émancipée des principes rigides qui contraignaient ses aînés, et qu'en cette période de crise, la solidarité alaouite s'impose prioritairement. Plutôt donc que la recomposition de la coalition autoritaire, on observe son ouverture limitée, sur une base individuelle, combinant une recherche de compétences techniques (en économie, finance, informatique principalement) nécessaires à la modernisation du régime et les modalités d'un échange clientéliste qui scelle la dépendance des nouvelles élites. En dépit de la cooptation dans l'entourage présidentiel de brillants technocrates formés en Occident, la prévalence des intérêts privés dans la politique d'État s'est donc renforcée au cours de ces cinq années, tandis que le caractère patrimonial du régime favorisait l'épanouissement d'un capitalisme mafieux sans que les minces espaces de contestation ouverts au sein de la société ne mettent en danger la recomposition autoritaire.

L'analyse de l'autoritarisme syrien est alors renvoyée à l'échelle régionale et internationale. Le régime de Bachar Al-Assad s'est comporté au Liban comme si les règles du système bipolaire s'appliquaient toujours 15 ans après la chute de l'URSS : avec la conviction que, dans son espace de domination, il était omnipotent, dans l'impunité. L'application de la résolution 1559 et l'enquête de Detlev Mehlis lui ont apporté un démenti cinglant, précipitant sa délégitimation et sa fragilisation. Mais, dans l'espace social et politique syrien proprement dit, on ne voit pas que les règles du jeu aient fondamentalement changé, ni que des forces alternatives soient en mesure de proposer des solutions à la crise présente. Si bien que chacun s'interroge sur ce qu'il adviendrait lors d'un effondrement du régime.



#### MOTS-CLÉS :

Syrie, démocratisation, libéralisation, partis islamistes